

# Bilan (M1) et Mémoire (M2) de recherche

Responsable pédagogique qui valide le bilan et le mémoire : **le/la directeur/-trice de recherches**

## Validation pédagogique

La procédure pour valider le projet de mémoire est disponible sur le site de l'UFR LCC (onglet Professionnalisation)

## Modalités de dépôt

Un exemplaire du bilan ou du mémoire est à envoyer par mail au/à la directeur/-trice de mémoire. Le/la directeur/-trice de recherches peut demander à recevoir une version imprimée. Un exemplaire devra également être transmis au second membre du jury. Le/la directeur/-trice de recherches se charge de solliciter un enseignant de l'UFR pour siéger en tant que membre du jury.

## Rapport sur le bilan et soutenance du mémoire

Le bilan est évalué par deux enseignants (le/la directeur/-trice de recherches et un autre enseignant-chercheur), sous forme d'un rapport écrit. Il est important de remettre le bilan comme le mémoire en amont pour laisser au jury le temps de lire votre travail et de rédiger ce rapport ou de préparer la soutenance. En M2 le mémoire est évalué par le biais d'une soutenance orale. Des précisions sur le déroulement de la soutenance sont apportées plus loin. Une fois la date de soutenance fixée entre les membres du Jury, prévenir votre secrétariat pédagogique par mail pour réserver une salle.

Mise en garde : En l'absence de soutenance, la note de 0 sera appliquée.

## Consignes portant sur la rédaction du bilan et du mémoire

Livret de l'étudiant Master LLCER

### MASTER 1 : Bilan de Recherche (M1)

**Évaluation** : Rapport écrit, rédigé par le/la directeur/-trice de recherche et un rapporteur (enseignant-chercheur) qui s'accordent sur une note.

Le/la directeur/-trice de recherche fixe les contours du bilan de recherche. Sa longueur sera comprise entre 50 et 70 pages approximativement. Il pourra se composer des parties suivantes (outre, évidemment, une introduction, une conclusion, une bibliographie et d'éventuelles annexes) :

- Présentation de la problématique choisie, état de l'art, présentation des outils méthodologiques à privilégier, plan du mémoire qui sera finalisé en M2 (parties, chapitres, etc.) ;
- Rédaction d'une des parties ou d'un des chapitres prévus dans le plan annoncé ;
- Présentation d'une bibliographie initiale.

Le fait de rédiger quelques chapitres de ce qui sera le mémoire de recherche suppose que l'étudiant ait déjà une idée de l'architecture du mémoire de M2. Le bilan devra présenter les lignes directrices de la recherche qui sera menée en M2 telle qu'elle est envisagée à l'issue de l'année de M1. On peut s'attendre notamment à ce que l'étudiant(e) présente un plan prospectif d'étude correspondant au projet de mémoire à rédiger en M2. N'oubliez pas que cette continuité M1-M2 est essentielle et est inscrite dans le cursus depuis la réforme du LMD.

Dans le détail, voici quelques éléments sur la manière dont vous devez considérer les diverses étapes de votre travail de rédaction du bilan. Ces conseils sont à décliner selon votre domaine de spécialité spécifique et votre sujet de recherche.

## 1. Définition d'une problématique, d'un corpus et d'une méthodologie

Il s'agit dans cette étape préliminaire de délimiter en accord avec l'enseignant encadrant la recherche un domaine précis d'étude sur lequel portera l'ensemble de la recherche en M1 et M2. Il est possible de « changer de sujet » entre les deux années mais cela est très déconseillé car dans ce cas vous devez reprendre votre recherche depuis le début au cours de votre année de M2, ce qui peut vous porter préjudice en réduisant l'étendue du champ critique couvert par vos lectures. La définition d'un sujet de recherche est fonction des différentes sous-disciplines des études en langues (littérature, civilisation, linguistique) et de leurs déclinaisons (études culturelles, communication, etc.). Vous devrez adapter votre sujet et la manière de l'aborder aux différentes pratiques académiques en vigueur dans le champ d'études considéré. De manière empirique cela peut vous amener à définir un sujet de recherche comme suit :

- Etude d'une question de civilisation précise autour d'une période donnée. Par exemple, vous pouvez choisir de travailler sur l'évolution des politiques d'éducation au Royaume-Uni sous tel gouvernement
- Travail sur une thématique spécifique dans un corpus littéraire. Exemple : la question de la voix narrative et de l'expression de la subjectivité chez un auteur donné
- En linguistique votre sujet peut porter sur un corpus spécifique ou sur des questions plus théoriques

Ce ne sont que des exemples à affiner en lien avec votre directeur/directrice de recherches. Dans tous les cas il est impératif de travailler sur trois points :

- Définissez un corpus, c'est-à-dire un ensemble de textes, une œuvre, un sujet précis sur lequel vous travaillerez. Vous pouvez prendre des exemples ponctuels tirés d'autres œuvres ou d'autres faits historiques en dehors de ce sujet central mais vous devez garder à l'esprit que ce sujet doit être délimité de façon assez claire et précise.
- Arrêtez une problématique, c'est-à-dire un angle d'approche de votre corpus. Il s'agit le plus souvent d'une question posée sur un ensemble d'œuvres, de faits, de phénomènes. Votre problématique déterminera la manière dont vous allez construire un plan d'étude pour répondre à cette question. Ce type de question peut être assez ouvert (par exemple, quel est le traitement du genre gothique chez tel auteur) mais soit orienter l'organisation de votre travail.
- Etablir une méthodologie, c'est-à-dire un ensemble de procédés de lecture et d'interprétation inspirés de la littérature critique et théorique sur votre sujet, et vous aidant à construire votre plan d'étude. En clair, cela signifie que vous devez choisir et justifier l'approche que vous allez développer de votre sujet en vous appuyant sur les méthodes d'analyse existantes qui ont été pratiquées sur ce corpus et/ou sur d'autres. Vous pouvez choisir d'adopter une lecture d'inspiration formaliste, culturaliste, ou autre... C'est en lisant les sources critiques disponibles sur votre sujet que vous pourrez construire votre propre méthode d'approche du corpus, mais vous devez toujours justifier en quoi votre méthodologie est adaptée et pertinente pour étudier le sujet en question – par exemple en montrant en quoi elle permet d'aller plus loin dans l'analyse, ou d'innover par rapport aux lectures existantes.

## 2. Travail sur la recherche existante dans le domaine ; établissement d'une bibliographie

C'est un travail à considérer en amont et dans la continuité de l'étape précédente. Vous commencerez par dresser un état de l'art bibliographique et thématique de la question que vous traitez. Vous devrez lire un nombre assez important de sources critiques portant sur votre sujet pour avoir une idée claire de l'état de la recherche actuelle. Cela signifie que la recherche bibliographique

est un maillon essentiel dans la construction de votre bilan. Le cours de méthodologie générale de M1 vous donnera des outils pour procéder à cette recherche. Dans ce cadre précis vous devrez éviter plusieurs écueils

- Travaillez sur des sources académiques reconnues. Pas de citations non identifiées, pas de recherches directement tirées d'encyclopédies en ligne de type wikipédia, et limitez au maximum les sources non validées par un processus d'expertise scientifique (type Academia ou Research Gate) sauf si ces sources ont été ensuite publiées dans des revues qui ne vous sont pas accessibles. Explicitez votre démarche dans ce type de cas. Dans la mesure du possible ne vous limitez pas aux seules sources issues de vos recherches en ligne.
- Tout recours au plagiat conduira à une note de zéro, sans exclure les poursuites devant le conseil disciplinaire de l'établissement. Par plagiat nous entendons la reprise littérale ou quasi-littérale de sources existantes sans les citer et dans le but de faire passer le contenu en question comme fruit de votre réflexion personnelle
- Etablissez une bibliographie *raisonnée*, c'est-à-dire organisée en différentes rubriques : sources primaires (le corpus) et secondaires (les critiques), écrits consacrés à telle ou telle thématique, etc. Nous vous conseillons de réaliser vous-même votre bibliographie, cela vous permet d'organiser sa présentation et de l'harmoniser à votre convenance. Vous pouvez toutefois utiliser un logiciel de type Zotero. Cette bibliographie devra être présentée à votre directeur/directrice de recherche assez tôt pour qu'il ou elle puisse s'assurer de sa pertinence en rapport avec votre méthodologie et la problématique abordée.
- Votre directrice ou votre directeur de recherches vous indiquera quelle norme de rédaction vous devrez adopter pour la réalisation de cette bibliographie (ISO 690, MLA, Chicago, etc.).

### 3. Construction d'un plan d'étude du sujet

Les deux étapes précédentes doivent être menées au cours du premier semestre afin d'arriver courant décembre à un plan stable sur le déroulement de votre travail de rédaction qui aura lieu au second semestre. Il importe d'insister sur ce point : de trop nombreux étudiants négligent le travail sur leur bilan au S1 et le repoussent au S2, sans considérer que le travail de maturation intellectuelle et de lecture des sources qui permet d'entreprendre la rédaction de manière sereine ne peut être mené uniquement sur le S2. Même si vous êtes très pris par les enseignements du S1 il est impératif de travailler à votre bilan en parallèle. Le plan auquel vous devrez aboutir, et qui doit recevoir l'accord de votre directeur/directrice de recherche, est fonction naturellement de votre sujet et de la nature de votre recherche, ainsi que de votre méthodologie. Idéalement, il doit couvrir les parties destinées à être rédigées en M1 comme en M2. Il doit indiquer :

Le développement de votre argumentation divisé en parties et sous-parties. Nous vous recommandons dans la mesure du possible d'équilibrer votre plan (nombre de chapitres et de sous-parties homogènes à l'intérieur des grandes parties de votre développement).

- Ces parties doivent toutes se rattacher explicitement à la problématique générale que vous aurez choisi d'étudier
- Le lien entre les sujets traités dans chaque partie et les différents éléments de votre bibliographie critique. Cela vous permettra d'étager votre travail et d'établir des repères pour le M2. Si en partie 2 vous avez prévu d'utiliser telle étude critique pour appuyer votre propos vous devez le mentionner. C'est aussi ce qui permettra d'établir un lien direct entre bibliographie et argumentation et de poser la pertinence de votre recherche sur les sources secondaires
- Les transitions entre les parties de votre bilan et de votre mémoire

Le plan des parties à rédiger est idéalement intégré en annexe à la fin du bilan pour que le jury puisse évaluer la pertinence de la démarche d'ensemble menée dans le travail de recherche.

#### 4. Rédaction de parties et sous-parties en concertation avec le/la directeur/-trice de recherches

Une fois ce plan établi, votre rédaction sera grandement facilitée. Bien sûr, il est possible que ce plan évolue à la marge compte tenu des découvertes que vous ferez au cours de la rédaction sur tel ou point de votre problématique, mais le mouvement d'ensemble de l'argumentation sera établi. Cela vous permettra de rédiger plus vite, et vous laissera le temps d'établir un dialogue avec votre superviseur qui doit recevoir chaque sous-partie au fur et à mesure que vous les rédigez, afin de pouvoir vérifier si votre rédaction est toujours conforme à votre projet de départ et convaincante sur le plan scientifique. Il nous arrive trop souvent de recevoir des bilans (ou des mémoires) dont nous n'avons pas pu lire de versions préalables – dans ce cas, le bilan est bien sûr évalué mais l'étudiant(e) prend le risque de recevoir une note inférieure à la moyenne, car le manque de concertation avec le/la directeur/-trice de recherches peut mener à de graves lacunes ou erreurs dans le travail remis.

Toute référence, citation ou renvoi à une source sera réalisé en utilisant le système de note de bas de page ou de note de fin selon la recommandation de votre directrice/directeur de recherches.

#### 5. Annexes

Le travail de M1 comme le travail de M2 peut comporter un certain nombre d'annexes : sources primaires en civilisation, matériau iconographique commenté, graphiques, etc. Il appartient à l'étudiant(e) de déterminer quelles annexes sont nécessaires dans la présentation de son travail. Ces annexes comportent dans l'idéal une présentation du plan qui sera suivi en M2.

**Point important :** le rôle du directeur/ de la directrice de recherches est de guider l'étudiant(e) mais certainement pas de rédiger son bilan ou de le corriger de sorte à en amender la rédaction. Il ou elle indique les points problématiques ou les lacunes, et propose des pistes de révision. Lorsque ces commentaires ont été apportés (souvent sous forme d'annotation des parties transmises en amont, ou lors d'entretiens oraux), c'est bien l'étudiant(e) qui doit reprendre son travail et en présente une version finale que le/la directeur/-trice de recherches va évaluer. Il est normal que le/la directeur/-trice de recherches ne juge la version finale du bilan qu'au moment de l'évaluation.

**LES QUESTIONS DE METHODOLOGIE LIEES A LA REDACTION DU BILAN SERONT EGALEMENT ABORDEES DANS LE COURS DE METHODOLOGIE DE M1**

#### **MASTER 2 : Mémoire de recherche (M2)**

**Evaluation :** Le Mémoire de Recherche est soutenu à l'oral devant un jury composé par deux enseignants-chercheurs (dont le/la directeur/-trice de recherche). Ce jury attribue une note pour le travail de recherche et une note de soutenance (même coefficient pour les deux notes). La note finale est la moyenne de ces deux notes.

Le 2<sup>ème</sup> Semestre du M2 se valide par le biais de la rédaction d'un mémoire de recherche qui vise à manifester les aptitudes des étudiants au questionnement analytique, théorique et critique : établissement et définition d'une question, formulation d'une hypothèse, élaboration d'un plan de travail et d'exploration, synthèse et vérifications. Le mémoire peut être une introduction à une future thèse mais aussi une initiation ou le développement de diverses formes d'investissement professionnel ou culturel.

Conformément aux indications qui précèdent, le travail de rédaction du M2 est réalisé dans la continuité du M1. Il doit répondre aux mêmes exigences que celles qui valent pour le M1.

**Les sujets de Bilans de Recherche et de Mémoires de Recherche doivent être indiqués sur la fiche d'inscription aux examens (fiche pédagogique).**

**L'étudiant doit correspondre régulièrement avec son/sa directeur/-trice de recherches (faire un point régulier sur l'avancée de ses travaux).**

**Important : le mémoire peut être rédigé soit dans la langue étudiée soit en français. Le bilan est usuellement rédigé dans la langue étudiée. Etant donné que le mémoire de M2 utilise et intègre le bilan de M1, il est d'usage de rédiger l'intégralité du mémoire dans la langue étudiée. Dans le cas contraire, s'il est décidé de rédiger le M2 en français, la partie du bilan de M1 qui sera utilisée dans le mémoire devra aussi être traduite en français. La soutenance peut se dérouler en français ou dans la langue étudiée.**

### **Soutenance du mémoire de M2**

La soutenance se déroule de la manière suivante. Le ou la candidate présente un exposé de soutenance qui revient sur les points suivants, en une quinzaine de minutes :

- Genèse de la recherche, choix et pertinence du sujet, sélection de la méthodologie la plus adaptée à l'étude du sujet
- Points forts et faiblesses du travail présenté
- Possibilité d'élargir la recherche présentée vers d'autres horizons

Le second membre du jury prend ensuite la parole pour son intervention, qui peut comporter des questions à l'adresse du ou de la candidate. Le/la directeur/-trice de recherches intervient ensuite. Après délibération en l'absence du candidat ou de la candidate, l'étudiant(e) rentre dans la salle où le résultat de la soutenance lui est annoncé. Toute soutenance de M2 est publique.

### **Diffusion du mémoire :**

La procédure de diffusion du mémoire est disponible sur le site de l'UFR LCC (onglet Professionnalisation)

L'étudiant(e) doit recevoir l'aval du jury de M2 avant de déposer son mémoire sur la plateforme. Il peut notamment être demandé que soient apportées des révisions de forme (orthographe, syntaxe, etc.) avant tout dépôts. Le jury peut s'opposer dans certains cas au dépôt sur la plateforme.